

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 au titre des données 2021

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	COSTANTINI FRANCE
Siren	451660328
Code NAF	41.20B - Construction d'autres bâtiments
Adresse	16 ALLÉE DES MYOTIS 57970 YUTZ

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2021
Date de fin de la période de référence	31/12/2021
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	95

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	6.10
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus	33

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	3.50
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.40
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	25
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	83
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	83
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	24/02/2022
Site Internet de publication	https://costantini.eu/index-egalite-femmes-hommes-costantini-sarl/
Modalités de communication auprès des salariés	-